

COMPTE RENDU INTEGRAL

M. Pascal BAROIS Maire sortant, procède à l'appel :

Sont présents : Mme DUBOIS, M. DASSONVAL, Mme MARGEZ, M. VERKEMPINCK, Mme MERLIN, M. WESTRELIN, Mme MAUREAU, M. CARLIER, Mme DELANOY, MM. ANDRIES, DANIEL, LELONG, Mmes MARLIERE, GOUILLARD, MM. CARON, LEGRAS, Mmes SAELEN, FONTAINE, COEUGNIET, MM. FEUTRY, GILLES, Mme ZAGLIO, MM. ANDRZEJEWSKI, BREMEERSCH, FLAJOLLET, Mmes DESQUIREZ, CREMAUX, M. BAILLEUL, Mme COLBAUT, conseillers municipaux.

Sont excusés : néant

Sont représentés : néant

Sont absents : néant

Pascal BAROIS :

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de maire sortant, j'ai convoqué cette première réunion du Conseil Municipal, conformément aux dispositions légales.

Compte tenu des règles sanitaires, toujours en vigueur, une réunion dans la salle d'honneur de la mairie aurait imposé un véritable « huis clos », ... après plusieurs semaines de confinement.

Dans cette salle du restaurant municipal, plus grande que la salle d'honneur, ce n'est pas le « huis clos » ... mais nous ne sommes pas aussi nombreux que souhaité.

En effet, une circulaire préfectorale, reprend les préconisations du conseil scientifique, qui recommande une superficie minimum de 4 m² par personne présente.

Même après 3 mois, j'ai encore beaucoup de mal à comprendre la géométrie variable de certaines circulaires ou décisions des services de l'Etat. Il y a eu et il y a encore des choses incompréhensibles dans la gestion de cette crise.

A vous les élus, nouveaux et anciens, à celles et ceux qui vous accompagnent, je souhaite la bienvenue dans cette salle du restaurant municipal, aménagée pour la circonstance.

Ce second tour des élections municipales est intervenu dans un contexte inédit qui a continué d'influer fortement sur la participation.

Si personne ne pourra réécrire l'histoire de ces mois de confinement, des enseignements en sont à tirer dans l'intérêt de toutes et tous.

Chacun a conscience que nous n'en avons pas fini avec cette crise sanitaire, que nous n'en sommes qu'au début de ses répercussions économiques, sociales et sociétales.

Cette crise sanitaire est intervenue à un moment où les contestations n'ont cessé de se multiplier sur la planète, rejetant les inégalités, l'autoritarisme, la corruption, ...

Les adeptes du néo-libéralisme sont acculés sur les questions sociales, écologiques et climatiques, sur les enjeux démocratiques, féministes, ...

Ils sont confrontés à la nouveauté des modes de mobilisation et d'action, à l'ancrage territorial, eux qui ne rêvent qu'à de grandes métropoles, où là encore s'exprime une aspiration forte à vivre autrement et mieux.

Tout un chacun pressent que des drames planétaires, de toute nature, se succéderont :

- Dès lors qu'il n'y aura pas cette volonté politique de modifier le rapport de l'Homme avec son environnement en sortant des dictatures financières,
- Dès lors qu'il n'y aura pas cette ambition de sortir de ces compétitions qui sacrifient les hommes et épuisent l'environnement,

- Dès lors qu'il n'y aura pas de décision de bâtir un projet humaniste, d'agir pour un développement durable et partagé, qui privilégie les coopérations intelligentes à la folie des conflits.

Je reste convaincu que le souffle d'une nouvelle époque et les changements nécessaires qu'elle appelle, passeront par la multiplication des initiatives citoyennes en faveur de projets porteurs de solidarité et d'humanité.

Avant de céder la présidence de séance au doyen d'âge, à savoir notre maire honoraire, Lucien ANDRIES, je me dois de rappeler les résultats du scrutin de dimanche dernier.

Plus de trois mois après le 1^{er} tour de scrutin, les résultats du second tour ont confirmé les tendances observées le 15 mars.

Ce 28 juin, ont obtenu :

- La liste « Lillers en commun »
 - 1.300 voix, soit 46,73 % des suffrages exprimés
- La liste « Lillers, c'est vous ! »
 - 937 voix, soit 33,68%
- La liste « Agir ensemble pour Lillers »
 - 545 voix, soit 19,59%

En application des dispositions de la loi 82-974, du 19 novembre 1982 et plus spécifiquement son article 4 :

- La liste « Lillers en commun » obtient : 22 sièges
- La liste « Lillers, c'est vous ! » obtient : 5 sièges
- La liste « Agir ensemble pour Lillers » obtient : 2 sièges

A l'issue de ce scrutin, ont donc été élus :

Mme Carole	DUBOIS
M. Michel	DASSONVAL
Mme Maryse	MARGEZ
M. David	VERKEMPINCK
Mme Régine	MERLIN

M. Lucien ANDRIES
Mme Cathy MAUREAU
M. Bruno WESTRELIN
Mme Bernadette GOUILLARD
M. Patrick CARLIER
Mme Delphine COEUGNIET
M. Jean-Claude DANEL
Mme Sébastienne ZAGLIO
M. Alain CARON
Mme Marie-France MARLIERE
M. Jean-Louis LEGRAS
Mme Suzy SAELEN
M. Ludovic FEUTRY
Mme Claudine DELANOY
M. Alain LELONG
Mme Isabelle FONTAINE
M. Jean-Philippe GILLES
M. Christophe FLAJOLLET
Mme Stéphanie CREMAUX
M. Franck BREMEERSCH
Mme Catherine DESQUIREZ
M. Marino ANDRZEJEWSKI
M. Jean-Michel BAILLEUL
Mme Séverine COLBAUT

Le nouveau conseil étant installé, je vais procéder à l'appel et céder la présidence de séance à M. Lucien ANDRIES qui va avoir la charge et surtout l'honneur d'organiser l'élection du nouveau maire de la commune.

En lui cédant ma place, je redeviens, ce que j'ai toujours été : un citoyen - simple et engagé - pour cette belle ville qu'est Lillers, ville où je suis né et où j'ai grandi ... *et un peu vieilli.*

M. ANDRIES :

Je déclare donc la séance ouverte.

Le quorum étant fixé à 1/3 des membres présents au lieu de la moitié habituellement (disposition dans le cadre du protocole sanitaire), celui-ci est atteint et j'invite la benjamine du conseil municipal (Mme ZAGLIO Sébastienne) à me rejoindre pour assurer le secrétariat de la séance.

Je vais maintenant inviter les membres du conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Je rappelle qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Vous trouverez dans la chemise qui se trouve devant vous les feuilles blanches nécessaires à l'élection et les enveloppes vont vous être distribuées.

A l'appel de votre nom, vous viendrez voter.

Cette élection suppose habituellement la désignation de deux assesseurs parmi les membres du conseil mais un seul pendant la période des mesures sanitaires.

Qui parmi vous, veut bien remplir cette mission ?

- M. GILLES Jean-Philippe

Je fais appel à candidature au poste de maire. Qui est candidat ?

Mme Carole DUBOIS fait acte de candidature en levant la main.

M. ANDRIES procède ensuite à l'appel des membres du conseil qui viennent tour à tour déposer leur bulletin dans l'urne.

M. GILLES Jean-Philippe assesseur, procède au dépouillement.

Annnonce des résultats par M. ANDRIES : Mme Carole DUBOIS : 22 voix

Bulletins blancs : 7

Mme Carole DUBOIS est élue maire de Lillers.

M. ANDRIES :

Chers-es élus-es,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec une forte émotion que je m'adresse à vous ce matin. Je ne pouvais rêver de meilleures circonstances : la relève et non la rupture !

Je me tourne vers Pascal, en lui disant qu'il aura marqué l'histoire de Lillers, par son passage.

Je m'adresse ensuite à Carole, en la félicitant et en lui souhaitant de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions, autant que j'ai pu y trouver moi-même un véritable plaisir.

Je voudrais aussi m'adresser aux membres du conseil municipal et en particulier aux nouveaux élus à qui je souhaite la bienvenue :

- en les invitant à se laisser guider par l'intérêt général, dans les choix qu'ils auront à faire
- en les invitant à toutes formes d'honnêteté
- en les invitant à l'engagement pour le service public

Je m'adresse enfin aux habitants en les remerciant de leur confiance accordée à la liste « Lillers en Commun ». La démocratie locale s'est exprimée dans les urnes le dimanche 28 juin dernier après une crise sanitaire sans précédent dans notre pays qui nous a tous amenés à nous repositionner au monde. Mais la forte abstention appelle à l'humilité et à la combativité ; nous devons travailler à réduire la distance entre politique et citoyen.

Cette volonté de réussite ne saurait s'accompagner de luttes à mener pour la ville :

- Des luttes contre la crise économique à venir et son lot de désillusion et de misère.
- Des luttes également à garder des services publics de qualité dans cet état qui se dégrade (hôpitaux, police, services de proximité...)
- Des luttes encore contre les incivilités et la perte de valeurs et du sens du collectif.

Finalement, la roue tourne et nous devons faire en sorte que ce soit dans le bon sens. Le monde évolue et il faut s'y adapter, en répondant aux attentes de nos administrés qui sont au cœur de nos préoccupations.

Je souhaite une belle réussite à Carole et à son équipe.

Mme le Maire :

Merci, cher Lucien, en tant que doyen de notre assemblée de m'avoir remis cette écharpe. Au-delà de la forme, au-delà du discours convenu, je sais ce qui nous unit dans ce cheminement de la vie publique. Ça reste profondément ancré dans les valeurs que je continuerai, que nous continuerons à défendre.

Mesdames, messieurs les conseillers municipaux,

Chers lilléroises et lillérois,

Votre confiance en la liste *Lillers en commun* pour gérer notre cité est une responsabilité dont je mesure l'importance et pour laquelle j'ai une infinie reconnaissance.

Cette séance d'installation revêt, je n'en doute pas, une émotion particulière pour les nouveaux conseillers municipaux qui font leurs premiers pas, impatients d'agir. Je leur souhaite la bienvenue.

A l'opposition municipale, je veux dire mon respect tant il est vrai que le pluralisme politique garantit le caractère démocratique de nos institutions. Je fais le vœu d'un apaisement pour le bien commun.

Voici que le conseil municipal, issu du suffrage universel direct, a choisi de me confier pour les six années à venir la responsabilité de Maire de Lillers. J'accueille cette charge et cette dignité avec gravité, avec sens du devoir, avec enthousiasme aussi. Je me présente devant vous, comme un serviteur. Ni plus, ni moins. C'est là la seule dignité des fonctions républicaine : Servir.

A l'heure de cette prise de fonction, je veux dire aux lilléroises et lillérois, que je serai le Maire de toutes et tous, au service de toutes et tous, consciente de l'amplitude de la tâche qui m'attend et consciente aussi que l'égalité de chaque être humain est la source vive de la civilisation.

Je mesure les fortes attentes qui se sont exprimées. Nous agissons dans le cadre d'une démarche basée sur *la confiance, le partenariat, la proximité et la concertation*.

La confiance d'abord : indispensable pour donner à tous l'envie et l'énergie de s'engager, de créer, d'investir, de prendre des initiatives, de mettre en œuvre des projets professionnels et personnels. La confiance aussi entre les citoyens et leurs élus, c'est ce qui donne dans une société, dans une ville comme la nôtre, le souffle. Une confiance qui se construit sur le temps, qui s'entretient, qui nous propulse vers l'avenir. Une confiance qui nous engage.

Le développement du partenariat ensuite : c'est essentiel aussi dans notre démarche, parce qu'on ne construit vraiment qu'avec les autres. Un partenariat et une mise en commun des idées et des points de vue, dans de nombreux domaines : partenariat économique bien-sûr, associatifs, institutionnels.

Et enfin la proximité et la concertation avec les citoyens, pour mieux prendre en compte leurs attentes. La proximité pour une citoyenneté plus forte et pour une démocratie locale vivante.

Une nouvelle mandature s'ouvre donc dans des conditions dont nous nous serions tous bien passés. Une vie économique, sociale, culturelle, associative à l'arrêt dans notre pays, dans notre commune. Elle commence en effet avec l'urgence de la crise du Covid et ses conséquences sur l'économie du pays et sur le quotidien des populations. Car, au-delà de la crise sanitaire, c'est une crise bien plus profonde qui s'entame et nous touche aujourd'hui.

Aujourd'hui, la prudence règle nos pas. Nous tâchons d'organiser au mieux l'action municipale dans un contexte totalement inconnu. Nous tâchons d'anticiper les besoins éducatifs, alimentaires ou encore de loisirs.

Encore respect et reconnaissance à tous ceux qui ont fait face, les premiers, à ce virus. Ce sont eux qui nous ont permis de tenir bon. Aujourd'hui c'est à notre tour de prendre soin d'eux.

Ils nous interpellent, ils nous disent de changer nos manières de voir et de faire ; ils nous disent que le service public n'est pas un coût mais une richesse, une ressource, le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. Nous nous sommes rendu compte de la fragilité de notre équilibre mais aussi que la solidarité nous permet de tenir bon quelles que soient les circonstances.

Je voudrais saluer le travail de toutes celles et de tous ceux qui ont œuvré de 2014 à 2020 au sein du conseil municipal et qui ne seront plus, dans cet avenir immédiat sur le chantier. C'est entre autres, le cas de Pascal Barois mon prédécesseur qui a souhaité passer la main... c'est la vie et c'est aussi la transmission, dans les meilleures conditions. Je veux lui adresser mes salutations fraternelles et le remercier pour son travail et son engagement.

Nous continuerons d'avancer dans la même direction pour conforter les atouts de Lillers, dont :

- Ses services publics de proximité qui répondent aux besoins de la vie quotidienne de nos concitoyens (Je ne le répèterai jamais assez, le service public est essentiel pour garantir l'égalité de toutes et de tous, et pour assurer la solidarité entre tous les membres de notre collectivité)
- Un cadre de vie de qualité, préserver la nature en ville, préserver les équilibres entre espaces bâtis et espaces verts.
- L'habitat diversifié
- La dynamique économique à soutenir (l'équilibre en termes d'habitat qui va de paire avec le dynamisme économique).

Cet équilibre entre logements et activités est essentiel et sera préservé, a fortiori pour les aménagements futurs. Dans les dossiers d'avenir, comme dans les autres, je resterai attentive à préserver ces équilibres.

Merci encore aux lilléroises et lillérois de nous permettre de poursuivre l'élan et de nous donner la possibilité de mettre en œuvre notre projet, un projet qui permettra de réaliser de nouvelles avancées, de mener des nouvelles batailles pour Lillers et son territoire, un projet qui confirme l'image d'une ville ouverte, dynamique et attractive.

Ensemble nous avons de grandes et belles choses à accomplir, des défis à relever, des batailles à mener, encore. Je vous sais prêts et j'y suis prête.

Bien des priorités nous motivent en effet. Notre ville est notre bien commun qu'il faut ensemble protéger, accompagner et chérir.

Il nous faut protéger la vie économique, le commerce, l'artisanat et l'emploi, favoriser les déplacements et les considérer comme facteur d'attractivité. Il nous faut aussi penser l'environnement (économique, social, humain) de manière écologique, c'est une nécessité aujourd'hui. Envisager l'habitat durable et évolutif tout au long de la vie s'inscrit dans une démarche de ville, elle aussi, durable. Face à cela, nous poursuivrons la lutte contre l'habitat indigne générateur d'inégalité sociale, source d'incivilité. Nous allons prendre à bras le corps les petits et grands travaux et vous en rendre compte.

Depuis la perte du commissariat, il nous faut nous adapter pour la sécurité et la tranquillité ; c'est un sujet qui nous préoccupe. Nous aurons à cœur de poursuivre pour l'enfance et la jeunesse l'offre d'éléments éducatifs, culturels et d'accompagnements indispensables à l'épanouissement de l'individu.

Nous mettrons en œuvre toute notre énergie pour que la solidarité reste le socle de nos valeurs communes. Enfin, l'animation, la culture, le sport, les loisirs seront les ciments de nos actions du vivre ensemble et du partage.

Mais une municipalité ne peut agir seule. Elle ne peut rien, en particulier, sans le soutien des acteurs de terrain.

Nous souhaitons que Lillers, 1ère ville du territoire en superficie et 5^{ème} en terme de population, soit prise en compte dans toutes les approches de développement de la CABBALR. Notre agglomération doit en effet reconsidérer les Bourgs centres dans leur dimension de pôles d'attractivité du territoire. Lillers est une ville à la campagne, en harmonie avec ses hameaux. Elle doit être soutenue et reconnue pour tout ce qu'elle représente comme atouts pour le territoire, en développement économique, en centralité, en niveau de service, en dynamisme et en patrimoine à valoriser.

Porteuse d'espoir, j'ai la volonté avec mon équipe, de poursuivre les chantiers entamés pour une ville agréable, accessible, conviviale, verte et bleue et respectueuse de l'environnement, une ville plus considérée par le territoire dans laquelle elle s'inscrit, porteuse d'emploi, une ville généreuse, solidaire et rayonnante. Il nous appartiendra donc de faire corps dans un projet commun d'épanouissement collectif et de relayer au plus vite cette volonté auprès des services municipaux. Ils sont la cheville ouvrière de la réussite de nos objectifs et ambitions collectives.

Merci encore à toutes et tous.

Nous sommes des passeurs et s'il nous fallait se souvenir de rester humbles « *Chacun de nous doit travailler pour son propre perfectionnement et en même temps partager une responsabilité générale pour toute l'humanité* » disait Marie Curie.

C'est ce à quoi j'aspire et que je souhaite à chacune et chacun.

Et que vive Lillers !

Délibération fixant le nombre des adjoints

Mme le Maire : Je poursuis la séance en proposant aux membres du conseil municipal de fixer le nombre d'adjoints sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La commune peut donc disposer de huit adjoints.

Mme le Maire : Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Adoptée à 22 voix pour (« Lillers en Commun ») et 7 absentions. 5 de la liste (« Lillers, c'est vous ! ») et 2 de la liste (« Agir ensemble pour Lillers »).

Je précise que les adjoints sont élus parmi les membres du conseil municipal, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel. Conformément aux articles L 2122-4 et L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote a lieu au scrutin secret.

Je fais appel à candidatures :

Au nom de la liste « Lillers en Commun », je propose les candidatures de :

- 1 - Michel DASSONVAL
- 2 - Maryse MARGEZ
- 3 - David VERKEMPINCK
- 4 - Régine MERLIN
- 5 - Bruno WESTRELIN
- 6 - Cathy MAUREAU
- 7 - Patrick CARLIER
- 8 - Claudine DELANOY

Il est procédé à l'élection des adjoints.

L'isoloir est à votre disposition si vous le souhaitez.

Mme le Maire procède à l'appel des membres du Conseil Municipal qui viendront tour à tour déposer leur bulletin de vote.

Annnonce des résultats par Mme le Maire : 22 voix pour la liste « Lillers en Commun »

Bulletins nuls : 7

Sont élus adjoints dans l'ordre du tableau :

1 - Michel DASSONVAL

2 - Maryse MARGEZ

3 - David VERKEMPINCK

4 - Régine MERLIN

5 - Bruno WESTRELIN

6 - Cathy MAUREAU

7 - Patrick CARLIER

8 - Claudine DELANOY

Mme le Maire :

Je leur souhaite énergie collective et force pour de belles réussites et pour cette belle aventure au service des Lilléroises et Lillérois.

Lecture de la charte de l'élu local par Mme le Maire conformément à l'article L.1111-1-1 du CGCT.

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

M. FLAJOLLET :

Madame le Maire,

Nous n'allons pas réitérer nos félicitations, elles ont été faites publiquement Dimanche.

Le Groupe « Lillers, c'est Vous ! », tient à remercier une fois de plus, les 33% des électeurs qui lui ont manifesté leur soutien et leur confiance. Ils seront représentés ici par 5 élus qui se tiennent prêts à travailler, durant les 6 années à venir, pour l'ensemble des Lillérois et Lilléroises. Nous rendrons compte de notre travail et de nos propositions.

Pour cela, nous espérons que vous ferez preuve de moins de mépris et que nous serons associés dès la naissance des projets et non à leur conclusion. Ceci nous permettra de continuer d'être un groupe qui n'est pas dans l'opposition systématique, mais qui œuvre pour le bien-être des habitants, bien que vous nous ayez reproché d'avoir approuvé 80% de vos délibérations alors que votre prédécesseur nous en avait remercié.

Vous avez fait des promesses, les tiendrez-vous ?

Nous soutiendrons les actions, en adéquation avec nos valeurs et notre projet. Nous avons des devoirs vis-à-vis des générations futures !!! Comptez sur notre vigilance !!!

Comme nous l'avions précisé lors de notre dernier tract : les élections sont un échange d'idées et de projets. Malheureusement, nous avons constaté, que l'« excusé » du précédent mandat, et certains de vos colistiers se livraient à des dérives, frôlant la calomnie. De même, nous ne pouvons passer sous silence votre campagne menée en parallèle, et ce bien avant la date légale de celle-ci, sous couvert de cette nébuleuse association solidaire, dont notre ville s'est vue placardée d'affichage sauvage début Mai. Donc, non ce ne fut pas une campagne propre, comme vous vous plaisez à le dire. Nous reconnaissons vos méthodes, ainsi que celles des nouveaux élus du Front National, qui consistent à salir et dénigrer les personnes.

Et pour finir, ne vous en déplaise, notre groupe est sans étiquette politique, et composé, vous le savez parfaitement, d'hommes et de femmes d'origines et d'horizons divers et aucun ne s'est revendiqué macroniste !

Mme le Maire : Vos propos n'engagent que vous M. FLAJOLLET. Je les entends. Nous aurons bien-sûr l'occasion de nous retrouver à bien des moments de la vie municipale et aussi à d'autres endroits.

M. BREMEERSCH :

Mme le Maire,

Vendredi 03 Juillet, nous recevions dans nos boîtes aux lettres une invitation pour les cérémonies du 14 Juillet, invitation lancée par Carole DUBOIS, Maire...soit 2 jours avant votre élection !!!...Est-ce cela votre vision de la démocratie ? Où est ce désormais une Démocrute, c'est-à-dire un peu de démocratie et beaucoup de dictature !!!

Pour nous, c'est tout un symbole !... symbole de ce qui nous attend dans les 6 années qui viennent... car on est en droit de s'interroger ! Cela ressemble fort à un acte manqué : mais est-ce le signe du mépris, ou celui de l'incompétence ? ... à moins qu'il ne s'agisse des deux...

Par ailleurs, au regard de la liste des adjoints que vous venez de nous présenter, nous sommes également en droit de nous questionner ; Lucien ANDRIES, qui était en 5^{ème} position sur votre liste, se retrouve sans poste d'adjoint... Vous aviez donc besoin d'un faire-valoir !!! »

Mme le Maire :

Lucien ANDRIES est une figure historique. Lucien ANDRIES n'a pas sollicité de poste d'adjoint. Lucien ANDRIES représente la sagesse et la raison M. BREMEERSCH. Donc, je pense que vous êtes en train soit de poursuivre la campagne des municipales ou d'en entamer une autre. Quant à l'invitation, c'est une erreur très certainement, je n'ai pas à cacher cela. Ça nous promet du débat alors que je souhaitais que les choses redeviennent normales.

Je déclare close la séance.

Le secrétaire de séance,



Madame le Maire,



Carole DUBOIS

